

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 49 (1978)

Heft: 1: Formation professionnelle

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gration socio-économique au monde du travail, sans désavantage pour leurs employeurs.

Les pouvoirs publics, les sociétés et les privés peuvent soutenir également les ateliers protégés soit en achetant les produits artisanaux fabriqués par les handicapés, soit en proposant des travaux, destinés à couvrir leurs besoins, susceptibles d'être accomplis par les handicapés en ateliers protégés.

L'ADIJ est consciente que plusieurs usines sont susceptibles d'offrir du travail aux ateliers protégés. Dans le but de soutenir les efforts déployés par les institutions, elle lance un appel en leur faveur. Elle invite les employeurs et les travailleurs à faire en sorte que les handicapés puissent continuer à bénéficier des bienfaits d'une intégration économique et sociale à la société actuelle.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
0 039 41 31 08

Secrétaire François Lachat, 2900 Porrentruy
général : 0 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, 0 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, 0 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
0 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1 0 032 93 41 51 / 93 41 53

Rédacteurs responsables :
François Lachat, Frédéric Savoye
Abonnement annuel : Fr. 25.—
Le numéro Fr. 2.50
Caisse CCP 25 - 2086